

Devenir juriste d'entreprise avec un M1 c'est possible ?

Par **Titejuriste1**, le 12/09/2010 à 23:11

Bonsoir,

Tout est dans la question... Je me pose cette question au cas où je ne réussirais pas les examens du pré capa et que je n'étais pas acceptée en M2. Merci.

Par **alex83**, le 12/09/2010 à 23:34

Salut,

Ça doit sûrement exister mais ça doit être extrêmement rare. Surtout dans ce milieu là où la concurrence est dure, féroce même ; et surtout ouverte à des étudiants d'autres horizons que le "juridique pur" notamment les écoles de commerce...

Mais enfin, ne soyez pas pessimiste ! Positivez, vous avez toutes vos chances de continuer dans votre voie.

Par **Titejuriste1**, le 12/09/2010 à 23:59

On peut se tutoyer tu sais lol... Oui je positive mais ça n'empêche que des fois je passe quand même par des phases de doutes. Pour l'instant j'en suis "qu'à la L3" et je n'ai encore rien tenté en ce qui concerne l'examen d'entrée au crfpa et l'admission en master 2 c'est vrai mais il s'avère que j'aime contrôler et que j'ai envie d'avoir des portes de secours juste au cas où tu vois... J'ai déjà vu des annonces pour juristes et ça m'avait étonnée de voir que des profils bac+4/5 étaient recherchés pour ensuite être formés. J'espère ici trouver des témoignages et savoir si c'est "répandu" mais d'après toi non, dommage. Le titre du topic à la base devait être : devenir juriste d'entreprise avec un M1 c'est réellement possible ? Mais pas assez de place lol... En fait outre le fait de savoir si c'est possible de devenir juriste d'entreprise avec une maîtrise, je voudrais connaître quelles autres professions juridiques sont accessibles avec ce niveau. Juste pour savoir au cas où...

Merci.

Par **akhela**, le **13/09/2010** à **08:25**

beaucoup de professions sont ouvertes au M1 : tous les concours avec une Licence requise (OPJ à mon époque, plusieurs concours de la fonction publique ... enfin il faut rechercher, avec Bologne ça a stupidement beaucoup changé). Juriste d'entreprise ne demande aucun diplôme donc tu peux y aller.

En fait, avec un M1 tu peux tout faire sauf les concours où un M2 est requis pour l'inscription, il faut seulement être conscient que malheureusement, beaucoup de personnes avec un M2 se déclassent en passant des concours niveau Licence.

Par **Titejuriste1**, le **13/09/2010** à **16:41**

T'es sûre que la profession de juriste ne requiert aucun diplôme particulier ??? J'ai entendu parler du djce ms bon c'est pas obligatoire, seulement ça fait la différence entre celui qui l'a et celui qui l'a pas... Les concours de la fonction publique, opj tout ça, ça m'intéresse pas. Je suis intéressée uniquement par : l'avocature, juriste en entreprise ou ailleurs, ou encore consultante en droit, assistante juridique.

Par **akhela**, le **13/09/2010** à **17:45**

quand tu parles de professions qui requierent un diplôme, c'est sous entendu comme "diplôme demandé par la loi pour exercer cette profession/avoir le titre correspondant".

Juriste ne demande aucun diplôme ni pour exercer, ni pour avoir le titre ... pas même le brevet des collègues. Juriste ça veut juste dire que tu travaille dans le département juridique d'une entreprise et que tu es amené à te prononcer sur la situation juridique de ton entreprise (d'un fait affectant ton entreprise).

En fonction du niveau du poste et de la spécialité du poste, le recruteur te demandera certains diplômes, mais le DJCE n'est qu'un diplôme parmi d'autres et dont la réputation est en sérieuse baisse depuis quelques années (suivant l'université dans lequel tu l'as fait) du fait que certains recruteurs un peu moins aveugle que la moyenne ont constaté qu'il existaient de nombreux diplômes équivalent en qualité, le nom et la prétention des diplômés en moins.

En banque par exemple, on recrute avec un simple M1, pareil en assurances. C'est toutefois mieux d'avoir un M2 suivant le domaine. Le M2 n'est qu'une spécialisation, et tu trouve des offres dans quasiment toutes les spécialisations (en évitant les spé type procédure, pénal ou droit international).

Par **Titejuriste1**, le **13/09/2010** à **20:53**

[quote="akhela":1iuvqtp1]quand tu parles de professions qui requierent un diplôme, c'est sous

entendu comme "diplôme demandé par la loi pour exercer cette profession/avoir le titre correspondant". [color=#0040BF:1iuvqtp1]Voilà c'est de ça dont je parle.[/color:1iuvqtp1].

Juriste ne demande aucun diplôme ni pour exercer, ni pour avoir le titre ... pas même le brevet des collègues. Juriste ça veut juste dire que tu travaille dans le département juridique d'une entreprise et que tu es amené à te prononcer sur la situation juridique de ton entreprise (d'un fait affectant ton entreprise).

En fonction du niveau du poste et de la spécialité du poste, le recruteur te demandera certains diplômes, mais le DJCE n'est qu'un diplôme parmi d'autres et dont la réputation est en sérieuse baisse depuis quelques années (suivant l'université dans lequel tu l'as fait) du fait que certains recruteurs un peu moins aveugle que la moyenne ont constaté qu'il existaient de nombreux diplômes équivalent en qualité, le nom et la prétention des diplômés en moins.

En banque par exemple, on recrute avec un simple M1, pareil en assurances. C'est toutefois mieux d'avoir un M2 suivant le domaine. Le M2 n'est qu'une spécialisation, et tu trouve des offres dans quasiment toutes les spécialisations (en évitant les spé type procédure, pénal ou droit international).[/quote:1iuvqtp1][[/color]